

SYSTÈME CONSTRUCTIF

L'ossature bois en façade parisienne

Pour assurer une consommation d'énergie inférieure à 50 kWh/m².an, imposée par la Ville de Paris, un immeuble R+8 de logement social s'habille d'un mur-rideau à ossature bois au parement d'aluminium.



1- L'immeuble R+8 abritera 46 logements à basse consommation. 2- Les deux derniers niveaux sont abrités par une charpente traditionnelle, qui repose sur l'ossature bois des façades. 3- Le pignon réalisé en béton et les façades à ossature bois sur rue et sur jardin seront revêtus des mêmes cassettes en aluminium blanc métallisé.

L'immeuble de 46 logements sociaux que construit Paris Habitat, rue du Maroc (XIX^e arrondissement), à Paris, est soumis au plan Climat de la Ville de Paris exigeant une consommation maximale d'énergie de 50 kWh/m².an, soit moins que le niveau du label BBC (65 kWh/m².an en zone H1a). Les architectes Isabelle Manescau et François Marzelle (MAAST Architectes) ont choisi une forme monolithique et compacte, enveloppée d'une isolation par l'extérieur. Autour d'un noyau dur en béton sont répartis six appartements par étage, dont un traversant et trois dotés d'une double orientation. Les refends porteurs, parallèles à la façade est en pignon et au mitoyen à l'ouest, sont réalisés en béton, comme les planchers. Pour les façades non porteuses, un mur-

rideau passant devant les nez de planchers constituait la meilleure solution. C'est une ossature bois qui a été retenue, pour sa légèreté et la rapidité de sa mise en œuvre.

Façade inclinée

Au-dessus d'un rez-de-chaussée en béton, la façade des niveaux R+1 à R+6, inclinée de 5°, a nécessité l'obtention d'un avis de chantier. Elle est surmontée d'une charpente traditionnelle aux niveaux R+7 et R+8. Les panneaux de façade de hauteur d'étage et de 7 à 8 m de long, identiques à ceux des maisons à ossature bois, ont été livrés équipés d'un pare-pluie et accrochés sur des sabots métalliques fixés en nez de dalles tous les 1,20 m. Garnis de 160 mm de laine minérale, ils sont habillés de plaques de plâtre, côté intérieur,

et d'un bardage en Alucobond blanc métallisé, à l'extérieur. Des tasseaux en bois, fixés verticalement sur le pare-pluie, reçoivent les profilés métalliques horizontaux, sur lesquels viennent s'accrocher les panneaux d'aluminium. Les menuiseries mixtes bois-aluminium sont posées dans des boîtes en bois préfabriquées, fixées en tunnel à travers la façade. « Afin d'atteindre les objectifs du plan Climat, une formation sur l'étanchéité à l'air a été dispensée aux intervenants de l'entreprise générale Brézillon et à ses sous-traitants », note l'architecte Isabelle Manescau. Outre cette enveloppe performante, des panneaux photovoltaïques seront disposés sur le toit et leur production vendue à EDF. Le chauffage sera assuré par le réseau de chaleur CPCU. ■ Isabelle Duffaure-Gallais

FICHE TECHNIQUE Maître d'ouvrage : Paris Habitat OPH. Maître d'œuvre : MAAST Architectes (François Marzelle & Isabelle Manescau). Bureau d'études : Séchaud et Bossuyt. Entreprise générale : Brézillon. Sous-traitant charpente : SCM. Sous-traitant bardage : Acieco. Coût de construction : 5,75 millions d'euros HT. Livraison : octobre 2012.